

RECTIFICATIF

Simone **Mieusset**, sa belle-mère;
Les familles **Calloni**, **Casado**
et **Salvadori**,
ont le profond chagrin de vous faire part
du décès de

Monsieur

André COTTING

leur très cher gendre, parent et ami,
enlevé à leur tendre affection le 23 juin
2009, dans sa 59^e année.

La cérémonie religieuse aura lieu en
l'église catholique de Chêne-Bourg,
Saint-François-de-Sales, mercredi
1^{er} juillet, à 10 h 30.

L'inhumation suivra au cimetière de
Chêne-Bourg.

Cet avis tient lieu de faire-part.